



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le CTSD de ce jour doit traiter de la préparation de la rentrée dans les écoles. Ces opérations ont été reportées une nouvelle fois en raison du calendrier électoral. Le ministère et le gouvernement souhaitaient que les ouvertures et fermetures de classes n'influencent pas les résultats des élections, c'est une réussite...

Cette année notre département ne perçoit aucune dotation, nous y voyons le signe d'un désengagement de l'état, d'une politique d'austérité appliquée aussi à l'école.

Zéro dotation se traduit par plus de fermetures de classe que d'ouvertures avec des prévisions d'effectifs quasi stable. Ce sont donc les conditions d'enseignement des élèves et les conditions de travail des personnels qui vont se dégrader encore un peu plus. La priorité au primaire signifie-t-elle augmentation des effectifs dans les classes ? Pourtant de nombreuses études françaises et internationales, dont certaines sont rassemblées dans une note de la DEPP, livrent des conclusions éclairantes pour notre école : même si le lien reste complexe et lié aux pratiques pédagogiques, moins d'élèves par classe est égal à « plus de réussite ». Le rapport publié en janvier 2015 par l'OCDE indique qu'un grand nombre des pays ont intégré les résultats de ces études dans leur politique scolaire et ont engagé une baisse sensible des effectifs par classe au cours des quinze dernières années. A contrario, la France reste un mauvais élève. Son école primaire se singularise par un nombre d'élèves par classe largement au-dessus de la moyenne des pays européens, notamment en maternelle. **Pour notre département abaisser les effectifs par classe (pas plus de 25 élèves par classe en élémentaire et en maternelle) représente un besoin à minima de 57 postes.**

Zéro dotation c'est l'abandon des dispositifs spécifiques. Certes la création de quelques postes « PDMQDC » va apporter un « mieux » dans les écoles concernées. Néanmoins nous souhaitons rappeler d'une part que sur le fond le dispositif PDMQDC proposé par le ministère reste très restrictif par rapport à ce que porte le SNUipp-FSU sur cette question. D'autre part, pour transformer l'école et permettre aux équipes de travailler autrement au service de la réussite des élèves, ce sont toutes les écoles qui devraient à terme bénéficier de ces dispositifs. Bien entendu nous ne remettons pas en cause le fait que les écoles situées en éducation prioritaire soient concernées en premier lieu, mais nous sommes bien loin des 45 dispositifs, qui si on reprend les engagements pris lors des CTSD et CDEN de 2013, devraient être en place à la rentrée 2015. **Il manque aujourd'hui près de 25 postes**

Zéro dotation c'est aucun poste « scolarisation des moins de trois ans ». Concernant ces postes si pour le SNUipp-FSU la scolarisation précoce est un enjeu important, nous dénonçons l'absence de moyen pour le faire augmenter. Nous dénonçons aussi la manière dont vous entendez « uniformiser » ces postes, et la course à la « rentabilité » que vous voulez imposer dans notre département. Les équipes ont toujours eu à cœur de rechercher la mise en œuvre qui correspondait le mieux au public et à la réalité locale et n'ont pas attendu une circulaire pour faire vivre ces différents dispositifs. Là aussi les moyens alloués sont aux antipodes des annonces des printemps 2012 et 2013.

Zéro dotation c'est le non remplacement qui devient la règle. Depuis plusieurs années, et la période de janvier et février 2015 n'y a malheureusement pas fait défaut, ce sont des semaines noires pour le



remplacement des enseignants absents que nous vivons dans les écoles d'Eure-et-Loir. La création de 8 postes de TR ne suffira pas, d'autant que ces postes sont dédiés à l'allègement de service en REP+. Ce sont encore des centaines de journées de classes non remplacées qui auront cours en 2015-2016. **La création de 10 postes de TR ne serait pas un luxe, pour assurer le remplacement des absences et pour ouvrir quelques possibilités de formation continue.**

Zéro dotation c'est la direction et le fonctionnement de l'école insuffisamment doté. Nous ne reviendrons pas plus en détail sur ce point, nous l'avons largement conduit dans le débat du CTSD de rentrée. Nous souhaitons juste rappeler que pour mettre en œuvre des mesures d'urgence en terme de décharges, les écoles d'Eure-et-Loir ont besoins de **14 postes en plus de la régularisation de toutes les décharges exceptionnelles pour la rentrée 2015, soit un total de 20 postes.**

Zéro dotation c'est l'ASH en variable d'ajustement. Le nombre de départs en stage est encore très faible cette année. Si la possibilité de départ sur différentes options envoie néanmoins un message à la profession qui continue d'être positif le nombre de départs reste largement insuffisant au regard du nombre de postes vacants. Alors que de nombreux postes de maître E et G ont été supprimés depuis 2008, cette année voit réapparaître une dotation pour les RASED. Mais ce n'est pas suffisant quand on veut « donner la priorité au primaire ». Beaucoup d'écoles cumulent d'ailleurs augmentation des effectifs avec des classes chargées et l'absence de RASED alors que les besoins sont bien réels. **Réimplanter tous les postes de RASED supprimés représente pas moins de 18 postes.**

Zéro dotation c'est aussi la poursuite de l'utilisation des stagiaires comme moyen d'enseignement. La rentrée 2014 a vu le retour à « une » formation initiale disparue depuis 2010. Cette formation organisée sous la double égide de l'Éducation Nationale (employeur) et ESPE (université) se fait donc dans un contexte différent de celui de l'IUFM qui était une école interne à l'université. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à remettre totalement à plat cette réforme ; pour nous tant que les stagiaires seront utilisés comme moyen d'enseignement, ils ne seront pas placés dans de bonnes conditions pour appréhender leur formation professionnelle.

Le constat est criant, le nombre de postes créés chaque année est insuffisant pour permettre la transformation de l'école, permettre à tous les élèves d'apprendre dans de bonnes conditions et de réussir. La priorité au primaire, après trois ans, les équipes et les élèves n'en ont pas encore vu la couleur. Pour notre département ce n'est pas moins de 130 postes dont nous aurions besoin pour une rentrée 2015 de qualité.

Nous ne pouvons éluder le dossier des rythmes scolaires. La rentrée 2014 a vu la généralisation de l'application de cette réforme. Alors qu'une réforme des rythmes scolaires aurait dû apporter du mieux pour les élèves comme pour les personnels, il n'en est rien. Pire même certaines municipalités s'interrogent encore sur des modifications d'horaires. Le SNUipp-FSU continue de demander la réécriture complète du décret notamment en respectant un cadre national fort à l'instar des textes précédents et toute organisation dérogatoire ne devrait pouvoir se faire qu'avec l'accord du conseil d'école : **l'organisation du temps scolaire relève de la responsabilité de l'État et non de celle des collectivités territoriales.**